



LIENS

91

Dans le numéro 140

JANVIER 2012

Édito

Élection du CD

Fête de Noël

Opérations ressources

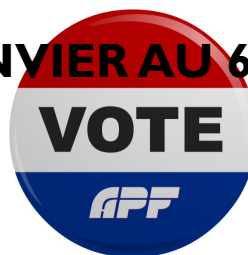
Sensibilisations

Portrait du trimestre

**ÉLECTION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

VOS MISSIONS

**APPEL A CANDIDATURE
DU 9 JANVIER AU 6 FÉVRIER**



**ELISEZ VOS REPRESENTANTS
SUR LE DÉPARTEMENT**

DU 20 FÉVRIER AU 12 MARS



EDITO

Chères adhérentes et chers adhérents,

Nous avons la chance, à l'APF, d'avoir, depuis quelques années, une organisation qui sépare le pouvoir politique de l'organisation administrative. Autrement dit les conseillers élus, majoritairement bénévoles, "opposés" aux salariés des délégations et des établissements. Si la même organisation présidait aux destinées de la France, je suis persuadé que nous ne serions pas endettés comme c'est le cas aujourd'hui. Pourquoi ? Parce que les politiciens de la France sont rémunérés et sont donc capables de faire des promesses inconsiderées et démagogiques simplement pour garder leur poste et leur rémunération. Les convictions d'un bénévole sont moins polluées.

Bien sur, cette organisation est exigeante puisqu'elle implique un travail important de la part d'une population fragilisée par le handicap. Ceci a conduit un représentant à démissionner tandis que notre suppléante, élue au niveau national, s'éloigne avec regret. Le conseil a donc nommé Etienne Nicloux et Frédéric Goupillière, le rigoureux et l'humain, respectivement représentant et suppléant pour les quelques mois qui nous séparent des élections. Ces vieux briscards de l'APF se veulent discrets mais espèrent devenir dignes de la charge qui leur incombe.

L'organisation actuelle de l'APF ne nous satisfait pas entièrement mais grâce à la mise en place, en parallèle, de l'assurance qualité, tous les facteurs nécessaires à l'amélioration sont présents. Yapuka !!! Par exemple, je pense qu'une répartition rectifiée des responsabilités entre le national et le départemental ainsi qu'une séparation des pouvoirs entre les conseils départementaux, les délégations et les établissements, sont les voies à suivre pour effacer "l'opposition" dont il est question en début d'article. J'y consacrerai une partie de mes efforts.

Vous trouvez que je donne priorité aux problèmes structurels plutôt qu'aux problèmes individuels! Oui, ils me paraissent, pour le moment, plus importants mais les uns n'ont pas de raison d'occulter les autres. Et si vous n'êtes pas d'accord, présentez vous ou, au moins, votez pour que le conseil départemental, élu lors du prochain trimestre, vous représente plus fidèlement !

Associons nous.

*Etienne Nicloux
Représentant Départemental*



« Bouge les lignes »

L'association des Paralysés de France (APF) lance sa nouvelle signature « Bouge les lignes ! » correspondant à ses valeurs et reflétant son évolution

actuelle au regard des enjeux politiques et professionnels, de l'évolution de son organisation et de ses prises de positions, ses modes d'actions et ses combats. Après avoir associé le réseau APF à la réflexion de ce nouveau slogan, l'association a adopté la signature « Bouge les lignes ! », proposée par l'agence de communication FAIRCOM Group.

EVENEMENT

FÊTE DE NOËL

Samedi 3 décembre 2011



Samedi 3 décembre se déroulait le traditionnel repas de fin d'année des adhérents et bénévoles de la délégation. Plus de **80 personnes** avaient répondu présentes, un record pour notre département. Les habitués de la délégation, mais aussi beaucoup de nouveaux adhérents, des usagers des établissements et services nous avaient rejoint cette année pour partager ce moment de convivialité.

Un apéritif était servi avec une soupe champenoise fort appréciée par l'ensemble des participants ... puis ce fut au tour du buffet, généreux comme d'habitude. **Sander**, notre animateur préféré, a ensuite proposé à tout le monde de rejoindre la piste de danse.

Chaque participant s'est enfin vu remettre un numéro qui correspondait à un cadeau Chacun a pu ainsi partir avec un souvenir de cette journée.

Nous remercions très chaleureusement **Carrefour Solidarité** qui nous a permis d'acheter des produits alimentaires mais qui nous a aussi donné tous les cadeaux qui ont été remis aux personnes présentes. Un grand merci à eux et notamment à Natacha Wilmouth qui a partagé cet après-midi avec nous !!

Une belle fête et de beaux moments partagés ... en attendant les prochains !!!



LE LIEN AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

N° 140

JANVIER 2012

AU SOMMAIRE :

Nouvelle élection du Conseil Départemental	p.4
Pourquoi être élu au Conseil Départemental	p.5
Organisation des élections du CD	p.6
Calendrier des élections	p.6
Agenda & numéros utiles	p.7

NOUVELLE ÉLECTION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Nous allons, pour la troisième fois, élire notre Conseil Départemental qui sera en place en juin prochain.

Mais avant l'appel à candidature début janvier et le vote en février-mars un rappel sur ses fonctions et missions

Genèse du conseil départemental

En 2003, lors du congrès de Toulouse « Démocratie, ensemble », l'APF décide de renforcer la place des adhérents, conférant à de dernier le rôle fondamental de représentant politique au sein de l'association. Ce qui donne naissance au Conseil Départemental.

Qu'est qu'un Conseil Départemental (CD) ?

Le Conseil Départemental est composé d'adhérents membres élus, d'un représentant et d'un représentant suppléant. Le CD est en charge de représenter l'ensemble des adhérents du département, il défend les droits des personnes en situation de handicap et de leur famille et conduit la ligne politique de l'APF national localement.

Ses missions

- ☛ Met en œuvre les orientations politiques nationales de l'APF,
- ☛ Définit les orientations politiques départementales de l'APF dans le cadre des orientations nationales,
- ☛ Organise parmi les membres du Conseil Départemental et les adhérents à jour de cotisation la représentation politique de l'APF dans le département ; ces représentants doivent jouir du plein exercice de leurs droits civiques,
- ☛ Participe à l'organisation de la représentation au niveau départemental de l'association dans les CVS des structures gérées par l'APF dans le département en lien avec l'administrateur référent,
- ☛ Participe à la définition des actions ressources de la Délégation afin de permettre la réalisation des orientations décidées,
- ☛ Donne un avis préalable sur les projets du département soumis au Conseil d'Administration,

Son rôle :

- ☛ Prépare et arrête l'ordre du jour de l'Assemblée Départementale,
- ☛ Est à l'écoute des adhérents, valide les groupes "Initiative" du département,
- ☛ Se tient informé des activités et des animations des groupes relais,
- ☛ Rend compte de son mandat aux adhérents notamment au cours de l'Assemblée Départementale.

POURQUOI ÊTRE ÉLU AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

La fonction d'élu du Conseil Départemental fait de vous un acteur privilégié de l'action de l'APF. Vous contribuerez ainsi aux avancées politiques de l'association pour la participation sociale des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Être élu du Conseil départemental de l'APF

C'est apporter à l'association toute votre expérience, votre richesse personnelle, vos compétences et votre temps au service des personnes en situation de handicap et de leur famille. Cela demande une certaine disponibilité.

Très concrètement, c'est s'engager à... :

Participer :

- aux décisions politiques de l'APF, avec tous les membres du Conseil Départemental, dans le respect des statuts et de la charte de l'association, des grandes orientations et options votées par l'assemblée générale qui reste souveraine ;
- aux réunions du Conseil Départemental (au moins 5 réunions par an)

Respecter :

les décisions du Conseil Départemental. Après un libre débat en son sein, la décision prise à la majorité devient celle de chacun. L'élu se doit de respecter la confidentialité des débats. Toute communication ou publication des travaux du Conseil Départemental est décidée collégialement.

Accepter et remplir les missions confiées par le Conseil Départemental, dans la mesure de ses possibilités :

- * participation à l'Assemblée Départementale annuelle, aux réunions

régionales ou locales, à divers comités et conseils des structures APF, aux grands événements (congrès, assemblée générale, manifestation...) afin de recueillir les opinions, les souhaits des acteurs de l'association (adhérents, bénévoles, salariés, usagers, donateurs).

* assurer des missions de représentation extérieure de l'association (siéger à la Maison Départementale des Personnes Handicapées, à la Commission Communale d'Accessibilité ou bien au sein des Collectifs Associatifs du Département,...), participer à un certain nombre d'événements, de rendez-vous avec des partenaires ou des représentants des pouvoirs politiques.

Ces deux types d'intervention nécessitent l'acquisition progressive d'une compétence sur les grandes questions débattues au Conseil Départemental, ce qui suppose un travail personnel de lecture de la documentation fournie par l'APF et de recherche le cas échéant.

Pour exercer son mandat

Selon vos besoins, des formations pourront être organisées afin de vous permettre de vous perfectionner dans un domaine ou un autre, comme par exemple la prise de parole en public, la législation en vigueur pour tel ou tel domaine d'intervention de l'APF...

La fonction d'élu est toujours bénévole.

Les frais de transport, d'hébergement, de repas, de tierce personne sont remboursés dans les conditions fixées, sur présentation de justificatifs, pour les déplacements que vous aurez à effectuer dans le cadre de votre mission d'élu du Conseil Départemental.



ORGANISATION DES ELECTIONS DU CD

Un comité de pilotage dit « copil » sera mis en place, il est composé de cinq adhérent ou plus **NON** candidats et du directeur de la délégation.

Il a pour mission de préparer les différentes étapes de cette élection et de s'assurer de sa régularité

CALENDRIER DES ELECTIONS 2012

9 janvier 2012 : Appel à candidature par lettre adressée à chaque adhérent.

6 février 2012 : Date limite du dépôt des candidatures.

20 février 2012 : Début du vote des adhérents.

12 mars 2012 : Fin du vote des adhérents.

19 mars 2012 : **Dépouillement / affichage des résultats. Transmission des résultats à la Présidence du Conseil d'Administration, au Directeur Régional et au Conseiller Territorial Missions Associatives.**

26 mars 2012 : Fin du délai pour adresser une lettre aux adhérents informant des résultats.

23 avril 2012 : Fin du délai de contestation des résultats.

1er et 2 juin 2012 : Le Conseil d'Administration de l'APF donne délégation à chaque membre du Conseil Départemental.

Du 3 au 11 juin 2012 : Installation du CD, élection du Représentant et de son Suppléant, désignation des représentants du CD au CAPFR et proposition d'un membre de la CNAR.

11 juin 2012 : Fin du délai d'installation du Conseil Départemental, d'élection du Représentant Départemental et du suppléant, de désignation des représentants au Conseil APF de Région et de proposition d'un membre pour la Commission Nationale Action Revendication.

30 juin 2012 : Le Conseil d'Administration de l'APF valide la nomination du Représentant départemental et de son Suppléant.



**VOTEZ DU
20 FEVRIER AU 12 MARS
PROCHAIN**

**PARTICIPEZ A LA VIE DE
VOTRE DELEGATION**

AGENDA & NUMEROS UTILES



◆ AGENDA

Bureau du Conseil Départemental

Le bureau du Conseil Départemental se tient les lundis de 14h à 17h. Il est possible de rencontrer vos élus sur rendez-vous.

Tél : 01.60.78.06.63

◆ ADRESSES & SITE INTERNET

PAM 91

Service public de transport collectif de porte à porte destiné aux personnes handicapées de l'Essonne.

Tél : 0810 10 11 91 ou 01.60.87.85.89 (prix d'un appel local depuis un fixe)

Tous les jours de 7h00 à 20h

MDPH

93 rue Henri Rochefort 91000 EVRY
Tél : 01.69.91.78.00
mdphe@cg91.fr

Conseil Général

Boulevard de France 91000 EVRY
Tél : 01 60 91 91 91
www.essonne.fr

Le guide collaboratif gratuit des lieux accessibles et sympas

www.jaccede.com

Site APF national

www.apf.asso.fr

Site IMC

www.imc.apf.asso.fr

Site APF paratétras

www.paratetra.apf.asso.fr

Autre site APF

concerne toutes les déficiences motrices : informations médicales, droits des malades, épidémiologie et sciences sociales

www.moteurline.apf.asso.fr

Site SNCF

Service gratuit dédié à l'accueil et à l'accompagnement en gare des personnes en situation de handicap

☎ 0890 640 650

@ accesplus@sncf.fr

www.voyages-sncf.fr

www.accesplus.sncf.com

Site dédié aux aides techniques

www.aides-techniques-cnsa.fr

Ce site permet à toute personne (particulier ou professionnel) qui cherche une aide technique destinée à faciliter le quotidien des personnes âgées ou en situation de handicap de trouver rapidement des informations précises sur les produits existants (descriptif, références, fournisseurs, prix ...)

BLOGS APF

Blog SEP ☎ 0 800 854 976

www.sclerose-en-plaques.apf.asso.fr

A signaler une écoute psychologique en ligne (mail, chat) :

sep-psy@apf.asso.fr

Blog UNIKOM

le blog du Groupe Initiative National – Difficultés d'Elocution et de Communication

unikom.blogs.apf.asso.fr

Blog Jeunes

<http://jeune.apf.asso.fr>

Blog des parents d'enfants en situation de handicap

interparents.blogs.apf.asso.fr

Blog APF EVASION

apfevasion.blogs.apf.asso.fr

Blog Juridique APF

vos-droits.apf.asso.fr/

Blog Ensemble Autrement Capable

ensemble-autrementcapable.blogs.apf.asso.fr/

Blog Nouvelles Technologies

rnt.over-blog.com

Blog accessibilité-universelle

<http://accessibilite-universelle.apf.asso.fr/>

Blog Parents handis, ça roule !

Par et pour les parents en situation de handicap & ouvert aux autres »

<http://parentsh.blogs.apf.asso.fr>

DES NUMEROS VERTS D'ECOUTE ET DE SOUTIEN

APF Écoute Handicap Moteur

☎ 0 800 500 597

s'adresse à toute personne touchée ou concernée familles et professionnels par les déficiences motrices.

APF Écoute IMC

☎ 0 800 500 597

APF Santé Info Droit

le numéro mis en place par le collectif inter-associatif sur la Santé :

☎ 0 810 004 333

s'adresse à toute personne touchée ou concernée (familles et professionnels)

APF Écoute Parents

Des parents d'enfant en situation de handicap à votre écoute.

☎ 0 800 800 766

Permanence téléphonique

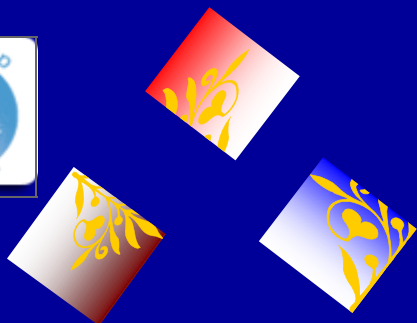
Mardi

de 9h00 à 12h00 & 14h00 à 17h00

Jeudi

14h00 à 21h00

Les numéros verts sont anonymes et gratuits depuis un poste fixe



Le Lien avec
la Délégation

Départementale



SOMMAIRE

EN LIEN AVEC LES ETABLISSEMENTS

OPÉRATIONS RESSOURCES

ACCESSIBILITÉ

P 8

SENSIBILISATION

P 11

BÉNÉVOLAT

P 12

P 9

PORTRAIT DU TRIMESTRE

P 14

P 10

CINÉMA

P 15



En lien Avec les établissements

L'APF Essonne met en place un partenariat avec l'ADAPT

L'APF Essonne, représentée par l'ensemble des directeurs des structures et établissements du département, y compris la délégation, a signé hier une convention de partenariat avec l'ADAPT Essonne.

Cette convention a pour objectif de mettre en œuvre une coopération pour l'accompagnement de personnes handicapées afin de :

- 1- **Sensibiliser** à la spécificité du handicap et à son impact sur les apprentissages et l'insertion professionnelle dans notre environnement essonnien.
- 2- Proposer une **équipe médico psychosociale ressource** pour :
 - L'accompagnement spécifique des jeunes ou des adultes en situation de handicap vers le monde du travail.

- Faciliter l'adaptation des jeunes au cursus de formation proposé en accompagnant et soutenant leurs apprentissages.
- Apporter un éclairage médico psychologique pour le choix des pistes professionnelles dans le cadre des projets individuels des jeunes ou adultes.



3- **Mutualiser nos ressources techniques** pour répondre aux besoins des personnes accompagnées par l'un des partenaires.

4- **Favoriser l'échange et la complémentarité des équipes** dans le cadre d'un accompagnement au travail.

Un travail qui fera l'objet d'une évaluation annuelle et qui devrait bénéficier aux personnes en situation de handicap du département.

Vous pouvez consulter le site internet de l'ADAPT à cette adresse :

<http://http://www.ladapt.net/>



Opération "Papiers cadeaux" des bénévoles de la délégation

Après un premier essai l'année dernière au Magasin « Maison du Monde » du centre commercial Carré Sénart où les bénévoles étaient présents les mercredis et ven-

dredi pour faire les paquets cadeaux, **cette année nous voyons les choses en grand !!**

En effet, nous avons réalisé une ambitieuse opération « Paquets Cadeaux » au magasin **Nature & Découvertes** du centre commercial Evry 2 ! Ambitieuse ? Oui ! Car nous étions présents pour emballer du **Lundi au Dimanche, de 11h à 20h, à partir du lundi 5 décembre jusqu'au 24 décembre !**

Pour cette opération, les bénévoles de la délégation se sont très largement mobilisés afin d'assurer une présence quotidienne ! épaulés par les salariés de la délégation qui sont venus compléter les équipes sur certains créneaux !

Afin d'être au top pour le 5 décembre, bénévoles et salariés ont suivi une « **formation paquets cadeaux** ». Les conseils avisés des salariés du magasin Nature & Découvertes ont ainsi permis à toute l'équipe de réaliser de magnifiques paquets pour le plus grand bonheur des clients, qui se sont montrés généreux en retour !

Un bilan de l'opération vous sera communiqué, notamment sur notre blog.



Opération Brioches

Une opération commando !!!

En effet dès septembre, l'Association d'Animation Sociale et Culturelle (ASC) de Draveil, en partenariat avec l'APF, a **lancé sa 41ème « opération Brioches » au profit de l'APF de l'Essonne.**

Tout au long du mois d'octobre des réunions de préparation ont eu lieu afin de mobiliser plus de **40 bénévoles** : courriers aux centres commerciaux pour l'autorisation à la vente de brioches et à la mairie pour le prêt de barnums sur 2 jours.

Jours J, Samedi 5 novembre, livraison de 1200 brioches soit 150 cartons à répartir sur les 15 stands de ventes.

Avec la ténacité des bénévoles tout a été vendu en une seule matinée !!!

C'est reparti pour dimanche une autre fournée de 300 brioches vendus sur le marché de Draveil, et là encore, à 10h30 tout étaient vendus.

En fin de matinée un pot de réconfort et d'amitié était organisé pour célébrer **une vente superbement réussie, un total de 3100 euros pour l'APF de l'Essonne.**

Un grand merci à tous les bénévoles et l'Association d'Animation Sociale et Culturelle de Draveil.





PLUS QUE 1090 JOURS... POUR UNE FRANCE ACCESSIBLE !

CAMPAGNE INSTITUTIONNELLE APF



Pour la deuxième année consécutive, l'Association des Paralysés de France (APF) diffuse sa campagne institutionnelle « **Notre vie doit-elle se limiter aux places qui nous sont réservées ?** ».

L'association veut continuer à sensibiliser l'opinion publique à la question de la place des personnes en situation de handicap dans la société et propose d'agir pour une société ouverte à tous !

A cette occasion, la délégation de l'Essonne représentée par **Etienne Nicloux**, conseiller départemental et **Stéphane Landreau**, directeur de la délégation, furent invités sur le plateau de Télésomme dans l'émission "**On a des choses à vous dire**" présentée par Patrice Ardit.



Cette campagne institutionnelle a été primée le 12 octobre dernier pour sa qualité et son efficacité. Elle a reçu le 2^e prix dans la *catégorie affichage* lors du 6^e Grand prix de la communication solidaire.



PARTENARIAT LA TICE & APF DE L'ESSONNE



L'APF de l'Essonne et la Tice œuvre pour l'accessibilité afin d'améliorer le réseau des transports tant sur la prise en charge des usagers en fauteuil roulant, sur la formation des conducteurs, que sur la sensibilisation du grand public. Ce partenariat est construit en trois phases :

Une enquête

Destinée aux usagers en fauteuil roulant afin d'améliorer le service accessible de la Tice et de mieux connaître ses UFR (usagers en fauteuil roulant) ; elle sera mise en ligne début du printemps 2012 sur le blog APF, et elle sera diffusée dans l'agence d'Evry Courcouronnes.

Des sensibilisations

Certaines personnes craignent de ne pouvoir effectuer un trajet seul ou simplement par méconnaissance des plans de lignes. La délégation APF de l'Essonne et la Tice mettent en place une sensibilisation :

Auprès des adhérents APF

Effectuer un trajet en bus avec un adhérent sur une courte distance pour un apprentissage des transports

Auprès des conducteurs

- Appréhension et méconnaissance pour sortir la palette.
- Pression des usagers valide (civisme).
- Méconnaissance du véhicule.

Une communication

Le service communication de la Tice met en place une campagne d'affichage pour sensibiliser le public, à l'accueil des personnes en situation de handicap dans les bus..





Cette année 2011 a été très riche en actions de sensibilisation ! Nous avons donc décidé de faire une réunion de travail début septembre afin de faire le point sur ces actions et d'envisager des améliorations ! Suite à cette réunion un nouveau fonctionnement a été décidé ! Les « séances » de sensibilisation se dérouleront toujours en 3 ateliers :

L'atelier DVD+questions/réponses avec une personne en situation de handicap pour animer le débat et répondre aux questions.

L'atelier test de l'accessibilité du lieu où se déroulera la sensibilisation=> les personnes sont mises en situation en fauteuil roulant et vont tester différents lieux du bâtiment qui reçoit la sensibilisation (CDI, WC, cantine, ...). Si les lieux sont adaptés à la structure qui nous accueille, cet atelier remplacera autant que possible l'usage du parcours fauteuil qui est trop souvent pris comme une distraction, et qui a donc un impact peu important sur les personnes sensibilisées

L'atelier QUIZZ : distribution d'un petit QUIZZ auquel les participants répondent en 10 à 15 minutes puis le QUIZZ est corrigé et commenté.



Nos interventions de sensibilisations en 2011 :

Janvier :

Brétigny-sur-Orge au Lycée J.P. Timbaud.

Février :

Ris-Orangis au Collège Jean Lurçat.

Mars :

Sensibilisation du Conseil Municipal des Jeunes de Brunoy.

Avril :

Brétigny-sur-Orge, sensibilisation

au collège Pablo Néruda.

Mai :

Massy, sensibilisation à l'école

Gambetta Macé.

Evry, sensibilisation au collège

Montesquieu.

Sensibilisation à la mairie de Courcouronnes .

Juin :

DDT 91 d'Evry.

Septembre :

Breuillet journée handicap

Octobre :

Epinay-sous-Sénart, sensibilisation

du Conseil Municipal des Jeunes

Sensibilisation à la Chambre de

Commerce et d'Industrie d'Evry

Novembre :

Saint-Michel-sur-Orge, sensibilisation parcours fauteuil.

Décembre :

Longjumeau parcours dans la ville, sensibilisation parcours fauteuil, forum « même pas (handi)

cap ».

LA FORMATION DES BÉNÉVOLES : C'EST PARTI !!

BENEVOLAT

Les bénévoles de la délégation ont émis le souhait à plusieurs reprises de pouvoir suivre des formations afin d'appréhender avec plus de sérénité leurs différentes interventions lors des activités auxquelles ils participent à la délégation.

La délégation a donc répondu à leur demande en mettant en place dans un premier temps des sessions de formation aux premiers secours. Cette démarche ayant été facilitée par le fait que **Gilles SICSIC** tout en étant bénévole à la délégation est également formateur au Centre Français de Secourisme!

Une première session de formation aux premiers secours a donc eut lieu les Samedi 26 et Dimanche 27 Novembre. Neuf bénévoles y ont participé et à en croire leurs retours, se fut très enrichissant:

Une formation très enrichissante et profitable pour chacun d'entre nous .

Grégory MARQUANT



Formation ludique et vivante.
Isabelle PRIEM



J'ai appris beaucoup de choses très intéressantes dans la bonne humeur. **Martine PREVOT**

Cette formation nous a rendus plus responsables et plus capables face à des situations de vie que, nous l'espérons, nous n'aurons jamais à affronter.

Isabelle et Alexis CALONGE



Ce fut une formation passionnante dirigé par un formateur extra.
Anna BRUNET

Deux autres sessions de formation aux premiers secours sont d'ores et déjà programmées: en janvier et en mars afin que tous les bénévoles puissent en bénéficier.

D'autres part, la délégation travaille actuellement à la mise en place de 2 autres formations, qui seront données par les professionnelles du SESSD d'Evry dès la fin du premier trimestre 2012.

Un premier module portera sur une approche global de ce qu'est le handicap moteur afin de permettre aux bénévoles une meilleure compréhension des difficultés quotidiennes que rencontrent les personnes en situation de handicap moteur.

Le second module quant à lui traitera plus de « l'approche de la personne » avec un focus sur les « gestes techniques » et la vigilance à la bienveillance . Les dates et le contenu de ses formations ne sont pas encore finalisées mais le seront dès janvier!

TROMBINOSCOPE DES BÉNÉVOLES

L

l'équipe de bénévoles de la délégation grandit au fil des ans!
Voici donc leur trombinoscope afin que vous puissiez
mettre les visages sur les noms!

					
AVRY Aline	BARTOLI Pierre	BERTRAND Annie	BILBIEN Marie-Thérèse	BRUNET Anna	BUANIC Roland
					
CALONGE Alexis	CALONGE Isabelle	CARRASCOSA Dominique	CHARREAU Laurent	CHAUVET Christine	CRETTE Claire
					
DUPART Michèle	FEUILLET Annick	GAZZA Clément	KARTIT Annissa	LECOMTE Brigitte	LETANG Patrick
					
LIGER Patrick	MARQUANT Grégory	MERCIER Frédéric	MUSILU Kelly	PICON Damien	PIO Laura
					
PREVOT Martine	PRIEM Isabelle	RAHMANI Karim	REMANDET Solange	SICSIC Gilles	VOLETTI Bruno

PIERRE BARTOLI

Un bénévole engagé

Au gré de nos articles, que ce soit dans ce journal ou sur notre blog, nous vous parlons régulièrement des « bénévoles ». Terme générique qui recouvre de nombreuses personnes qui s'investissent pour l'APF et notre délégation. Nous avons voulu donner un visage à cette entité, un visage parmi tant d'autres, mais un visage important et significatif des personnes qui nous ont rejoint et que vous avez découvert sur la page précédente.

Pierre Bartoli est l'un de ces bénévoles qui est arrivé à la délégation en mars 2010 suite à un encart que nous avons fait paraître dans le journal municipal de sa commune. Jeune retraité, il cherchait une association où s'investir. Un besoin de donner aux autres, d'être utile, mais aussi de faire des rencontres qui va se concrétiser à l'APF. Une première réunion d'accueil et tout de suite un investissement important dans diverses actions et notamment dans les écoles pour des sensibilisations.

Lui qui n'était pas touché directement par le handicap dans son entourage, va se retrouver à porter le message de l'APF, sensibilisé par la situation des personnes en situation de handicap qu'il rencontre, par leurs difficultés quotidiennes, elles qui « souvent ne demandent rien ».

Sensibilisation, sorties, tenue de stands, manifestations diverses ... Pierre est de toutes les activités, conquis par l'ambiance qui règne dans l'équipe de bénévoles lui qui est un peu le « papi » du groupe. Il trouve également à la délégation une équipe salariée dont il apprécie l'approche, qu'il trouve très sympa et qui se met en quatre pour résoudre les problèmes que les bénévoles peuvent rencontrer dans leurs différentes interventions. Une

mention spéciale pour Audrey qui anime ce groupe et dont il apprécie le travail ... « mais bon, il ne fait pas le dire trop fort pour ne pas que ça lui fasse gonfler les chevilles !! »

Aujourd'hui il est pleinement satisfait de son choix d'investissement à l'APF, impressionné par l'efficacité de « l'équipe du 91 », et il compte bien continuer longtemps: très heureux des rencontres qu'il fait, des discussions des contacts humains, fier aussi de porter les valeurs de l'APF.

Il avoue que son regard sur les personnes handicapées a changé. Si comme beaucoup il pouvait éprouver une certaine gêne, une appréhension

devant les personnes en situation de handicap, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Ce choix de s'investir pour les autres, Pierre n'est pas le seul à l'avoir fait dans sa famille : sa femme travaille auprès des personnes âgées, l'une de ses filles est infirmière tandis que l'autre travaille en crèche auprès des jeunes enfants ... Un goût pour les relations

humaines et un besoin de donner assurément partagé !

Pierre a d'autres passions comme les voyages, l'informatique et la photographie. Vous pouvez d'ailleurs retrouver beaucoup de ses photos sur notre blog qu'il alimente abondamment et avec talent.

Pierre, au travers de toi et de ton investissement, ce sont tous les bénévoles que nous voulons remercier et mettre à l'honneur dans ces pages. Votre travail est essentiel à l'APF et aux valeurs que nous défendons.

Propos recueillis par Stéphane Landreau



CINÉMA

Le phénomène « Intouchables »

C'est l'histoire de cet homme d'affaires devenu tétraplégique à la suite d'un accident de parapente que raconte "Intouchables". François Cluzet l'incarne à l'écran et Omar Sy joue Driss alias Abdel, le Marocain qui s'est occupé de lui.

Le triomphe du film "Intouchables" ou la rencontre entre un riche tétraplégique et une canaille des cités, s'explique par l'espoir qu'il suscite en montrant la fragilité peut être "féconde" en rapprochant par delà les clivages.

"C'est une force de vie qui irradie la France et quel beau remède contre la crise!", se réjouit Laurent de Cherisey, fondateur de l'association Simon de Cyrène, qui encourage la cohabitation entre personnes handicapées et valides.

Selon lui, 5% des bénéfices du film d'Eric Toledano et Olivier Nakache, qui a franchi la barre des cinq millions d'entrées en deux semaines - un des records absolus au box office - seront reversés à l'association, dont le président d'honneur est Philippe Pozzo di Borgo.

"Ce film symbolise une rupture culturelle à tous les niveaux:

il replace le handicap dans l'ordinaire de la vie humaine et pose avec courage et intelligence la question de l'intime, de ce qui nous humanise, aimer et être aimé. Il réunifie l'humanité", résume enthousiaste Charles Gardou, anthropologue spécialisé dans les situations de handicap et professeur à l'université de Lyon II.

"Il rapproche, par la fragilité, deux mondes qui s'ignorent dans une société qui scinde,

il nous fait rire de bon coeur en posant la réalité du handicap sans la pitié écrasante qui empêche l'autre d'exister, il fait une très belle distinction entre vivre et exister", ajoute M. Gardou.

"Ce film touche à l'essentiel: la relation à l'autre dans nos fragilités", insiste M. de Cherisey. "Il met en lumière le paradoxe entre une société où il faut être performant et

notre fragilité, individuelle et collective, économique, sociale, psychique... Et c'est dans nos fragilités et nos failles que nous sommes féconds, lorsque nous osons conjuguer les différences en dépassant nos peurs. Le film le dit magnifiquement", ajoute-t-il, reprenant des idées qu'il développe dans son livre, **"Le grain de sable et la perle" (Presses de la Renaissance).**

Pour Arnaud de Broca, secrétaire général de la Fnath (fédération des accidentés de la vie), "Intouchables" est avant tout "une très bonne comédie qui traite d'un sujet grave avec beaucoup d'humanité" et qui "a le mérite de sensibiliser le public à la question du handicap en suscitant de l'espoir".

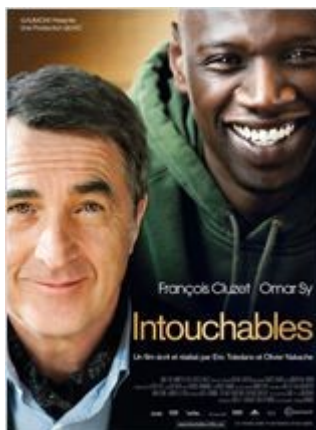
"C'est aussi la rencontre entre deux milieux totalement différents et deux formes de discrimination, un film qui montre comment on peut redonner le goût de vivre et la confiance à quelqu'un au-delà de l'isolement et de la solitude", ajoute-t-il.

Et "dans un contexte économique et social morose", estime Jean-Marie Barbier, président de l'association des paralysés de France (APF),

"le film donne à voir une relation d'amitié, d'égalité et de solidarité entre deux personnes qui devraient être opposés".

"Intouchables", qui vient de triompher au Festival international de Tokyo (Grand Prix et Prix d'interprétation pour les deux acteurs), a déjà ravi les acheteurs du monde entier, européens, australiens et américains - qui le distribueront aux Etats-Unis et prévoient un remake: il a suffi de huit minutes, montrées à Cannes en mai dernier, pour les séduire.

Source : 20 minutes



10 rue Jeanne Récamier - 91000 EVRY

du lundi au vendredi :
9h à 12h30 - 13h30 à 17h00

01.60.78.06.63

01.60.79.16.98

@ dd.91@apf.asso.fr


<http://>

Association des Paralysés de France



Bulletin de la Délégation de l'Essonne Association des Paralysés de France

Direction, rédaction, publicité :

10, rue Jeanne Récamier, 91000 EVRY Tel : 01 60 78 06 63

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Stéphane LANDREAU

PHOTOS ET ILLUSTRATIONS : APF 91

Reprographie : Service Maileva « La Poste »

Dépôt légal à parution Tirage 500 exemplaires

En application avec la loi du 6 janvier 1978

Informatique et liberté, si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin
départemental à votre domicile, merci de nous avvertir par courrier.